



SAINT MARTIN DE LONDRES



saint-martin-de-londres.fr



P.04 ACTUALITÉS & VIE MUNICIPALE

- Recensement de la population
- Application My Mairie
- Festivités de Noël

P.06 CULTURE

- Du nouveau à la bibliothèque
- Concours Photo 2022-2023
- Projet Nomad
- Spectacle « Monsieur Lune »

P.08 ENFANCE / JEUNESSE

- Rentrée scolaire
- Accueil de loisirs
- « Club Ados » du SIVU en actions

P.10 SOLIDARITÉ

- CCAS : actualités
- Collecte Banque Alimentaire
- Octobre Rose et Semaine bleue
- Action Emploi Services

P.12 SÉCURITÉ & PRÉVENTION

- Police municipale : un site internet pour être plus proche de vous
- Conseils pour se déplacer à vélo (double sens cyclistes)

P.14 TRAVAUX

- Travaux : un été constructif
- Réfection de l'éclairage public
- Plan d'aménagement, perspectives
- Entretien des voiries
- Vidéo protection

P.17 URBANISME

- Habitat : programme local de l'habitat

P.18 CADRE DE VIE

- Transports LIO Ligne 608 (sondage)
- Obligation de Débroussaillage
- Aides à la rénovation énergétique

P.20 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- World Clean Up Day – 17 septembre
- Recyclage papier mairie

P.21 VIE ÉCONOMIQUE

- Créateurs du Pic
- Marché dominical

P.22 VIE ASSOCIATIVE

- Forum des Associations
- Judo
- Tennis
- Foyer Rural
- Demandes de subvention 2023
- Animation Saint-Martinoise

P.24 L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

- L'Avenir Saint-Martinois
- Changeons les règles

P.25 "DANS LE RÉTRO" & AGENDA DES MANIFESTATIONS

P.27 SERVICES / N° UTILES

Edito



Chères Saint-Martinoises, Chers Saint-Martinois,

Avant tout, j'espère que la période estivale a été propice, pour chacune et chacun d'entre vous, à quelques jours de repos. Cette période a été particulièrement difficile en raison de la chaleur, et cela doit nous amener à réfléchir, encore plus, aux changements de comportements et aux décisions à prendre pour lutter contre le réchauffement climatique.

Les fortes chaleurs, que nous avons subies cet été, ont aussi renforcé notre inquiétude pour les personnes âgées, les personnes fragiles ou en situation de handicap. Grâce au registre municipal mis en place, nous avons pu être en contacts réguliers avec tous ceux qui se sont inscrits. La salle des rencontres, espace climatisé, a été ouverte, pendant toute cette période, aux habitants pour profiter d'un peu de fraîcheur, aux heures les plus chaudes de la journée.

Cet été particulièrement chaud n'a pas eu raison des nombreuses manifestations qui se sont déroulées dans la commune : les cinq marchés nocturnes avec à chaque fois des groupes musicaux, les animations à l'occasion de la fête nationale, les 13 et 14 juillet ; les concerts dans l'église, les expositions, le Festi'val de Londres. Vous avez répondu présents pour l'ensemble de ces événements. Je vous en remercie car il me semble important que nous témoignions tous notre intérêt aux associations à l'initiative de ces rencontres festives et culturelles.

Le mois de septembre a été marqué par une forte reprise de l'activité des associations. Celles-ci vous invitent à une nouvelle saison riche en propositions à retrouver dans le livret municipal des associations. De plus, beaucoup d'entre elles organisent plusieurs événements, que vous découvrirez dans l'agenda à la fin de ce bulletin municipal.

Du côté des services municipaux, le pôle "cartes d'identité-passeports" s'est mobilisé afin de répondre aux orientations du plan d'urgence mis en place par l'Etat pour réduire les délais de délivrance des titres d'identité. Les horaires d'accueil pour les rendez-vous ont été élargis dès le printemps et cet été afin de répondre aux demandes importantes. Certes, il est difficile de satisfaire toutes les sollicitations mais, comme je m'y étais engagé auprès du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, la commune de Saint-Martin-de-Londres a répondu présente et a tenu ses engagements. Je remercie les agents qui se sont investis dans cette mission de service public.

S'agissant des travaux, la rénovation énergétique des logements communaux « Logis verts » a été réalisée. Même si des difficultés ont pu être rencontrées avec une entreprise, les travaux, pratiquement achevés aujourd'hui, permettent d'améliorer le confort des locataires. D'autre part, la période estivale a été consacrée à la réflexion et à la préparation des chantiers à venir. Premier de ces chantiers : la passerelle au-dessus du Rieutord à proximité du skate-park dont les travaux ont débuté en septembre. En parallèle, l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue pour la requalification de la route du Littoral et de la rue de l'Ayet a présenté une première esquisse des travaux à venir. Une réflexion a également été engagée concernant l'aménagement du secteur de la rue des Sapeurs. Ce projet d'ensemble sera réalisé en trois phases, dont vous trouverez la présentation dans le bulletin municipal. Enfin, dans la poursuite de l'amélioration des équipements culturels et sportifs, une équipe assiste la commune dans son projet de requalification du gymnase.

La commune n'est pas épargnée par l'augmentation du coût des énergies. Si l'année dernière à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19, aujourd'hui j'en appelle chacun d'entre vous à adapter son comportement quotidien afin de minimiser les dépenses énergétiques.

Il en va de la responsabilité de nous tous, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Concernant l'éclairage public, nous poursuivons la modernisation et le rajeunissement de notre parc d'éclairage public par l'emploi des LEDS. Dès à présent, des mesures ont été prises pour réduire la consommation énergétique : baisse de la température dans tous les bâtiments publics que ce soit dans les salles mises à la disposition des associations mais également dans les bureaux administratifs. Nous avons également décidé que pour la période de fêtes de fin d'année, notre village s'habillera comme à l'accoutumée de ses décorations lumineuses de Noël, mais seulement au cœur du village, et la durée sera plus courte.

Enfin, nous avons engagé une réflexion quant à l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public, la nuit. Nous souhaitons recueillir votre avis, c'est pourquoi nous vous invitons à participer au questionnaire qui se trouve encarté dans le présent bulletin municipal.

J'en appelle aussi à votre civisme pour ce qui est de la taille des haies. Je constate trop régulièrement que la végétation déborde sur le domaine public. Les trottoirs et la signalisation routière par panneaux assurent la sécurité de tous. J'invite donc tous les propriétaires concernés à

faire le nécessaire rapidement. Le cas échéant, si je devais faire intervenir les services municipaux ou une entreprise extérieure, les sommes engagées seraient refacturées aux contrevenants.

Il en va de même pour ce qui concerne les obligations de débroussaillage afin de limiter la propagation des incendies. Vous retrouverez toutes les informations à ce sujet sur le site internet de la commune dans la rubrique « Cadre de vie ».

Nous entrons dans la période festive de fin d'année, qui débutera dès le 10 décembre, avec le Marché de Noël et se poursuivra avec plusieurs événements associatifs. J'aurai grand plaisir à vous y retrouver en famille et entre amis.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de profiter des moments de bonheur avec vos proches, et vous donne rendez-vous **le samedi 21 janvier 2023, à 11h30, pour la cérémonie des vœux.**

Très belles fêtes de fin d'année, pleines de bonheur et de joie.

Votre Bien dévoué,
Gérard Brunel, Maire.

Voeux 2023

Le Conseil Municipal vous convie à la traditionnelle cérémonie des Voeux du Maire le samedi 21 janvier à 11h30 dans la Salle des Rencontres.





Recensement de la population

Cette année, Saint-Martin-de-Londres réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier

pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier 2023, contactez la commune : 04 67 55 00 10 / mairie@ville-smdl.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Application My Mairie : un outil pour tous !

L'application « My Mairie », mise en place depuis 2020, est destinée à tous les habitants. Un outil qui gagne à être connu.

Les administrés, les habitants, les commerçants peuvent l'utiliser au quotidien pour :

- Être tenu au courant de l'actualité
- Consulter l'agenda des manifestations
- Signaler un problème
- Connaître la liste des élus et des commissions municipales
- Consulter les infos pratiques (horaires, contact...)

- Connaître les démarches à effectuer (CNI, passeport, urbanisme...)
- Consulter la liste des commerçants : les commerçants sont invités à faire la demande pour être visibles sur cet outil
- Consulter le Livret des Associations 2022-2023
- Retrouver les numéros d'urgence et lieux où se situent les défibrillateurs
- Retrouver des informations concernant la jeunesse, le CCAS, le tourisme
- Lire les derniers magazines municipaux



Festivités de Noël

Un Marché de Noël multi-associations !

Le Marché de Noël promet une belle entrée en matière pour les fêtes ce samedi 10 décembre dès 10h30. Le projet a été porté par l'Animation Saint-Martinoise et Arts des Remparts et a reçu le soutien de la commune. Des associations et artistes locaux ont été sollicités pour prendre part aux festivités.

De nombreux stands et des animations vous attendent tout au long de la journée ce samedi 10 décembre : marché artisanal, chorale, chant gospel, fanfare, conteur local, fresque participative, maquillage, manège, marrons

grillés et autres gourmandises sucrées et salées, présence du Père Noël bien sûr. A 19h, l'embrasement de la Tour viendra illuminer le ciel saint-martinois avant de prolonger la soirée autour d'un aligot pour ceux qui le souhaitent. Venez nombreux pour profiter de la fête !



PROGRAMME :

- 10h30 : Le Petit Chœur du Grand Pic
- 11h30 à 12h30 : Los Neblats (Fanfare)
- 12h30 à 14h00 : Musique de Noël
- 14h00 à 15h00 : Gud (Chant & Guitare)
- 15h à 16h00 : Que vocal (Chorale)
- 16h30 à 18h00 : Ananda « la Dévoreuse de mots » (Contes)
- 19h30 : Embrasement de la Tour
Offert par la mairie
- 20h00 : Gud (Chant)
- 20h00 : Repas Aligot / Saucisse (Sur Réservation)
Salade, Aligot / Saucisse, Clémentine & papillote
Boisson incluse (verre de vin ou soda) - 10 euros



Ou bénévoles.asm34@gmail.com



Visite du Père Noël
de 10h30 à 12h30 de 14h30 à 18h30



Ateliers & maquillage pour les enfants :
de 10h30 à 12h & de 14h à 16h.



Vin chaud, Crêpes & Châtaignes grillées



Food Trucks

MARCHÉ DE NOËL

Artisans & Créateurs

Saint Martin de Londres
Au Cœur du village
10 Décembre 2022
de 10h30 à 19h30

Animations pour enfants
Musiques & Chants
Père Noël & sa boîte aux lettres
Restauration sur Place (Food trucks)
Repas de Noël à 20 h **sur réservation**
(Aligot / Saucisse)

Réservez : 

Ou bénévoles.asm34@gmail.com

 Animation St Martinoise, Arts des Remparts & 





Du nouveau à la bibliothèque

Depuis la rentrée, la bibliothèque est gérée directement par la municipalité en lien avec les bénévoles. Qu'est-ce que ça change ?

Rien pour les usagers, si ce n'est que la cotisation annuelle est à régler à la mairie, aux jours et heures d'ouverture de l'accueil, au lieu de la bibliothèque. Les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque demeurent inchangés. Les bénévoles sont toujours chargés de faire vivre ce lieu culturel et restent libres dans le choix des acquisitions d'ouvrages. Le fonds documentaire sera toujours alimenté par l'acquisition de nouveaux ouvrages et les abonnements habituels. Depuis, le mois de septembre, la bibliothèque municipale dispose d'un fonds prêté par la bibliothèque départementale, ce qui permet un renouvellement dans les ouvrages proposés au prêt. Compte-tenu du nouveau mode de gestion, un règlement intérieur a été approuvé

par le conseil municipal ainsi que les tarifs pour les ouvrages perdus ou abîmés et le retard dans la remise des ouvrages empruntés.



Lecture Théâtralisée par Marc Feldhun
le 14 octobre : "Interview d'une vache et scandale au palais" de J-M Gourio

La municipalité a obtenu des financements de l'Etat (1 708,86 €) et du Département (1 200,00 €) pour faire l'acquisition de nouveaux ordinateurs pour un montant de 3 351,71 € TTC et d'un nouveau logiciel de gestion avec quatre sessions de formation pour les bénévoles pour un montant de 2 580,00 € TTC.

Plusieurs projets d'animations sont en cours d'élaboration pour l'année 2023 avec plein de surprises ! A suivre...

Le Saviez-vous ?



La bibliothèque, c'est :

- Une dizaine de bénévoles
- Plus de 300 lecteurs
- Presque 3 000 fréquentations par an
- Plus de 4 000 ouvrages et magazines disponibles
- 96 documents vidéo
- 1 poste informatique à disposition du public

Ouverture lundi de 17h30 à 18h30, mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h00 à 17h30, samedi de 9h30 à 11h30.

Contact :

municipale.bibliothequestmartindelondres@orange.fr

Un Concours photo 2022-2023 aux couleurs des saisons !

Le concours photo "Les 4 saisons de Saint-Martin-de-Londres", ouvert à tous à partir de 12 ans, a été lancé en septembre par la commune et permet à tous de partager créativité et prises de vue jusqu'au 20 septembre 2023.

Les participants peuvent proposer, à chacune des sessions, deux photographies maximum :

- du 19 septembre au 21 décembre 2022 - AUTOMNE
 - du 22 décembre 2022 au 20 mars 2023 - HIVER
 - du 21 mars au 20 juin 2023 - PRINTEMPS
 - du 21 juin au 20 septembre 2023 - ETE
- Lot pour les 3 premiers après chaque session.

Règlement/inscription possibles sur le site internet et à l'accueil de la mairie. Photos et inscriptions à envoyer à : mairie@ville-smdl.fr en précisant "CONCOURS PHOTO" dans l'objet du mail.



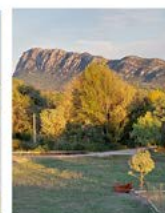
CONCOURS PHOTO

Les 4 SAISONS de SAINT-MARTIN-DE-LONDRES



4 sessions :

- . Du 19 sept. au 21 déc. 2022 - AUTOMNE
- . Du 22 déc. 2022 au 20 mars 2023 - HIVER
- . Du 21 mars au 20 juin 2023 - PRINTEMPS
- . Du 21 juin au 20 septembre 2023 - ETE



Tout public, à partir de 12 ans.

Photos prises sur la commune de Saint-Martin-de-Londres (2 photos max. par session et par participant)

Lot pour les 3 premiers à chaque session.
Règlement sur le site internet et à l'accueil de la mairie.
Photos et inscription à envoyer à : mairie@ville-smdl.fr



Le Nomad' à Saint-Martin-de-Londres en novembre !

Une caravane ouverte à tous les rêves, une programmation bien remplie et une volonté de rassembler les énergies des habitants. Voilà l'idée du Nomad' proposé par l'association « La Saison Artistique de Mélando », présente depuis plus de dix ans sur le territoire du Pic Saint-Loup.

Installée sur le Jeu de Mail du 4 au 27 novembre 2022, la caravane du Nomad' est à la fois un lieu de rencontres et d'informations avec son café-bibliothèque ouvert à tous. Les habitants ont été invités à faire vivre ce lieu. Après avoir sillonné le territoire depuis le printemps 2022, le Nomad' a donc posé ses valises quelques semaines à Saint-Martin-de-Londres cet automne : une aubaine !



Rencontre avec la cie "La Hurlante" sur le Jeu de Mail le jeudi 10 novembre (étape de création)

Une belle diversité de propositions d'activités (artistiques, de plein air ou festives) a été mise en place : atelier d'écriture avec Ananda (poétesse de Saint-Martin-de-Londres), résidence de la Compagnie La Hurlante avec appel à participation (pour créer l'ambiance sonore du spectacle) et rencontre des artistes, balade en garrigue, atelier typographie/sérigraphie avec Clément Chauvet (librairie La Bestiole), atelier « Goûter

sain » et projection de film dans le cadre du festival « AlimenTerre », atelier danse, atelier tricot avec « les Caprices de Louise », atelier croquis, atelier « Fouées » sucrées et salées (spécialité angevine dans le four à pain mobile), café/jeux sociologiques

autour du thème « Culture dans nos villages », atelier jeux de société par le Club Ados, émission de radio diffusée sur le web, atelier swing et lindy-hop !

Parmi les temps forts du Nomad', des spectacles à la Salle des Rencontres :
- Sam. 19 et Dim. 20 novembre : « Jean-Pierre, lui et moi » par la Compagnie « Pocket Théâtre »
En référence à ce frère extraordinaire qui a marqué sa vie, « Jean-Pierre,

Lui, Moi » est une prise de parole inédite, loufoque et théâtrale sur le handicap. Dans cette traversée intime, le comédien navigue entre réalité et fiction, incarnant sa galerie de personnages. Il aborde ce sujet sensible avec un mélange détonant d'humour brut, de délicatesse et de profonde pudeur.

- Vend. 25 novembre : « Rien à dire » par les résidents acteurs de l'ESAT de Saint-Martin-de-Londres

Ce spectacle parle de la complexité humaine dans un langage où les mots ne peuvent se dire.

« Rien à dire » mais tout à vivre. « Rien à dire » révèle un univers personnel et intime mêlant légèreté et profondeur. La matière première a émergé d'échanges

individuels auprès de chaque comédien questionnant leurs rêves, leurs phobies, leurs désirs, leurs peurs, leurs fantasmes, certaines anecdotes de vie... Ensuite, ont émergé des personnages par une transposition métaphorique inspirée des paroles de chacun.



Les acteurs de l'ESAT de Saint-Martin-de-Londres en scène pour "Rien à Dire" le 25 novembre

Spectacle " Monsieur Lune "

Un début de vacances d'automne sur la Lune !

Le spectacle « Monsieur Lune » a trouvé son public à la Salle des Rencontres fin octobre.

Le duo sur scène a embarqué les petits comme les grands sur fond de musique évoquant les films muets, et de rebondissements burlesques au fil des pérégrinations de ce clown lunaire.



Gilles Rémy en scène pour le bonheur des petits et des grands



Les familles de Saint-Martin-de-Londres et des alentours ont pu assister avec grand plaisir à ce "Monsieur Lune" proposé par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup le dimanche 23 octobre. Un moment apprécié par tous les spectateurs dès 5 ans !



Enfin une rentrée scolaire sans protocole sanitaire !

La rentrée scolaire 2022 a pu se faire sans protocole sanitaire, permettant aux enseignants et personnels d'animation du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) de se recentrer entièrement sur les programmes et projets éducatifs. Reste à souhaiter que ce « confort » se maintienne toute l'année !

Ce sont 112 élèves inscrits à l'école maternelle qui sont répartis en quatre classes. A l'école élémentaire, les effectifs sont en baisse et une classe a été supprimée, ramenant le nombre à neuf classes pour 215 élèves. Comme en maternelle, deux classes d'élémentaire sont donc à double niveau : une classe CP-CE1 et une classe CE1-CE2. La salle de classe libérée est actuellement en cours de réaménagement et va offrir, aux enfants qui participent au projet, un bel espace complémentaire pour les activités de loisirs du péri et extrascolaire. L'équipe d'enseignants reste stable. Seuls les enseignants qui remplacent les deux directeurs d'école sur le temps dédié à leurs missions administratives changent cette année.

L'accueil de loisirs péri et extrascolaire est toujours assuré par le personnel du SIVU de 7h30 à

18h30 les jours d'école et de 8h00 à 18h00 les mercredis et durant les vacances scolaires (à l'exception de Noël et du mois d'août).



Le « Club Ados », dont le succès s'accroît d'année en année, propose des temps de loisirs pour les collégiens et lycéens de 11 à 17 ans, les mardis et vendredis soirs, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

Du côté de la restauration, « API », le prestataire choisi l'an dernier, et qui donne toujours satisfaction, ne pouvait maintenir pour cette année scolaire les tarifs pratiqués en 2021-2022. Ceci pour deux raisons : la flambée des prix de l'énergie et des produits alimentaires, à laquelle

se rajoute, pour la restauration collective, la difficulté à trouver des produits bios en quantité et en diversité dans un périmètre géographique raisonnable.

Le SIVU a fait le choix de ne pas faire supporter aux familles une augmentation des tarifs et a continué à privilégier l'achat local et de saison, mais en diminuant la part de bio, pour conserver le même prix de repas. La lutte contre le gaspillage alimentaire se poursuit ainsi que le compostage des déchets. Les deux sites, école maternelle et école élémentaire, sont désormais pourvus de composteurs. Le personnel de restauration, d'animation et des élus ont suivi en juin une journée de formation sur les biodéchets et le compostage en établissement. Les enfants sont impliqués dans la démarche, et participent à tour de rôle à la gestion du compost.

Les infrastructures de la commune sont toutes accessibles aux scolaires, et des conventions sont reconduites chaque année, pour l'utilisation du stade, du gymnase, de la halle des sports ou de la salle des rencontres, permettant de diversifier les propositions pour le plein épanouissement des enfants.

Une rentrée active pour l'accueil de loisirs !

L'automne a été un terrain de jeu et de découverte foisonnant pour les jeunes inscrits à l'accueil de loisirs entre sensibilisation à l'environnement et sorties à thèmes.

Depuis la rentrée 2022-2023, ils ont réalisé des activités autour du développement durable, avec une sensibilisation particulière au recyclage et à l'upcycling (donner une 2^{de} vie aux objets). Ils ont pu créer de magnifiques œuvres !

Les petits sont allés se balader dans les vignes et ont pu découvrir le camion des vendanges ! Pour les vacances d'automne, la première semaine se fit autour du thème d'Halloween, pour les petits et grands, avec une sortie chasse au trésor ou laser game en extérieur à Reconnect'land. Il y eut aussi la très attendue boom d'Halloween, tous déguisés et prêts pour des bonbons ou un sort ! La deuxième semaine, le thème fut l'automne avec des activités

centrées vers les changements de la nature à cette période, et du sport pour se dépenser !

Un stage de tennis pour les élémentaire a également eu lieu la première semaine de la Toussaint, le groupe s'est bien débrouillé grâce à Julien, l'animateur.





Contribution des ados pour le World Clean Up Day . Bravo !

Accueil de loisirs des jeunes, le « club Ados » du SIVU en actions !



Nouvelle année scolaire, nouvelle ouverture de l'accueil de jeunes.
Le « Club Ados » propose pendant les temps d'accueil des activités pour tous les goûts !

Les mardis soir, l'accueil ouvre sur des temps libres, jeux de société et débats. Ces échanges permettent aux jeunes de bien commencer la semaine, sans obligation de participation.

Les mercredis, c'est un temps pour les projets culturels, artistiques et de rencontres diverses. L'après-midi permet d'avoir plus de temps et de partager les activités en plusieurs parties. Depuis la rentrée, des temps forts ont eu lieu : rencontre avec « France Service » afin de commencer à faire du lien avec les professionnels spécialisés de cette structure. Les jeunes ont découvert ce lieu, sur le village, ouvert à tous et toutes pour les démarches administratives,

pour l'accès aux outils numériques, pour un accompagnement dans des démarches spécifiques. Dès la première rencontre, les jeunes ont été sensibilisés aux réseaux sociaux au travers d'un jeu de société du CRIJ (Centre régional d'information jeunesse). D'autres rencontres sont prévues autour du décrochage scolaire, autour de l'utilisation d'outils informatiques (Excel, Word etc...), aide précieuse pour l'écriture de projets, de dossiers, réalisation de CV etc...

Les vendredis soir, l'activité physique et sportive est favorisée, le directeur du Club Ados étant diplômé d'un brevet professionnel. Cela permet aux plus motivés de découvrir et de participer à des initiations sportives par cycle. Sports du territoire (pétanque, tambourin), sports collectifs (basketball, football, handball, rugby sans contact dit rugbyflag...) mais aussi badminton, ultimate frisbee (sport par équipes de 7 avec un disque) etc...

Des jeunes soucieux de l'environnement : Le samedi 17 septembre, la journée de nettoyage du village qui s'inscrivait dans la journée mondiale de nettoyage de la planète (World clean up Day) a mobilisé le groupe. Pour sensibiliser la population à la pollution de l'eau et des océans, les jeunes ont créé des pochoirs « Ici commence la mer » puis ont appliqué à la peinture blanche ce message éphémère autour des bouches d'égout, sur le Jeu de Mail, près des écoles.

Autre actualité : un partenariat avec de jeunes volontaires européennes redémarre. Echanges et surtout participation à la réalisation d'une soirée tournée vers le monde arabe (danses, chants, langages, spécialités culinaires, etc...)

Pendant les vacances, le programme était aussi alléchant (voir ci-dessous) !



Les pochoirs du World Clean Up Day ont été répartis sur le Jeu de Mail, (zone nettoyée par les volontaires)

Programme des vacances d'Automne - Club Ados - 11/17ans					
	lundi 24/10	Mardi 25/10	Mercredi 26/10	jeudi 27/10	Vendredi 28/10
Matin					
11h15 - 13h30	Pri'dej (Chacun amène quelque chose à partager) Accueil libre - Jeux de société	Pri'dej (Chacun amène quelque chose à partager) Accueil libre - Jeux de société	Départ à 10 h Intercentre (ST Mathieu de T., Causse de la S., Teyran)		Pri'dej (Chacun amène quelque chose à partager) Accueil libre - Jeux de société
Repas - pause	Possibilité de manger sur la structure		Matin : Kinball, Tchoukball, Slackline, Volley, Kubb, Molki etc...		Possibilité de manger sur la structure
Après-midi	Jeux libre & bricolage	Tournoi de Basketball par 3 vs 3 (prévoir tenue de sport, chaussures de sport) Goûter compris	Après-midi : Grand jeu (A l'assaut du Château) en 4 équipes.	Ouverture à 12h Rallye photo dans le vieux village (prévoir un téléphone pour les photos) Goûter compris	Inter-co à Combailaux (Kinball, Tournoi de badminton) Goûter compris
17h30 - 19h30	Loup Garou et jeux de société	Jeux de société, jeux libre	Gros goûter partagé	Jeux libre, jeux de société	
19h30 - 20h - 22h30			T1-8 places	Walking Dead T1-20 places	T1-8 places
Instagram : clubadosmimd1 Facebook Clubadosivesmimd1 Inscriptions : ados.smlmdl@gmail.com / 06-41-01-12-42					

Vous pouvez prendre contact avec le Centre de Loisirs : ALSH MATERNELLE, PRIMAIRE ET ADOS
Astrid (coordinatrice) / Pauline, Noëly et Alexy (directeurs) ALP et ALSH Saint Martin de Londres - SIVU ESMML
- Impasse du Mille-club - 34380 Saint Martin de Londres / Tél : 04 67 55 87 05
Mails : ALSH Club Ados : ados.smlmdl@gmail.com / ALSH Accueil de Loisirs : alshalp.smlmdl@gmail.com



Le CCAS poursuit ses actions en faveur de la population !



La commune au cœur de l'action en faveur des aidants

A la suite de la diffusion, dans le cadre de la Semaine Bleue, du film-reportage « Aidant, aidé, corps à cœur engagé », le CCAS a mis en place un cercle des aidants qui se réunit une fois par mois.

Chaque personne, intervenant auprès d'un tiers dépendant qu'il aide dans son quotidien, peut participer afin d'exprimer son ressenti, ses difficultés et échanger de façon conviviale sur les différentes problématiques qu'il rencontre. Ce temps d'échanges est encadré par des professionnels et des aidants experts. Des spécialistes peuvent également être conviés sur des thèmes spécifiques (maladie d'Alzheimer, comment protéger ses proches...). Ce cercle des aidants est intégralement gratuit pour les participants. La première a eu lieu le mardi 22 novembre à 15h00 dans un des cafés du centre du village. Les prochaines dates seront communiquées sur le site internet de la commune et les réseaux sociaux.

Le CCAS, c'est aussi :



. Analyse des Besoins Sociaux toujours en cours

Les habitants ont été consultés sur des thématiques concernant leur quotidien : petite enfance et parentalité, enfance et jeunesse, logement, mobilité, accès aux droits et accompagnement social, accès aux soins, seniors, handicap, aidants, transition écologique...

Merci d'avoir été aussi nombreux à répondre au questionnaire permettant de mieux connaître les besoins présents sur le territoire. Ces réponses vont être désormais analysées par le cabinet d'experts missionné.

Cela n'avait jamais été fait auparavant. Les analyses vont être effectuées à partir de ces questionnaires, mais aussi des renseignements fournis par les différents services sociaux (la CAF, la MSA, les données INSEE...). Elles permettront la mise en place d'actions adaptées et la définition d'une politique d'action sociale répondant précisément aux besoins des habitants de la commune.



. Registre des personnes vulnérables (plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, d'invalidité, ou en situation de précarité)

Un registre des personnes vulnérables a été mis en place depuis deux ans. Lors des grosses chaleurs de cet été, cela a permis au CCAS de rester en lien, de rappeler les consignes de sécurité pour surmonter cet épisode extrême. Ce fichier doit vivre. Il peut être complété à tout moment. Chaque habitant correspondant au profil



Banques Alimentaires

Collecte Alimentaire



Depuis 36 ans, les Banques Alimentaires luttent contre la pauvreté et la précarité alimentaire.

Les 25 et 26 novembre 2022, s'est tenue la Collecte nationale des Banques Alimentaires. L'équipe des bénévoles était présente devant les épiceries du village (Vival, Proxi, Spar). Comme tous les ans, depuis 2013, elle a fait appel à la solidarité des habitants qui ne s'est jamais démentie. Les produits récoltés restent dans le village et sont distribués à ceux qui en ont besoin.

Qui a droit à cette aide ?

Étudiants, actifs, personnes sans-emploi ou en situation de précarité : vous pouvez bénéficier de l'aide alimentaire. Elle vous permettra de subvenir un tant soit peu à vos besoins.

Pour cela, demandez à l'accueil de la mairie un dossier qui vous indiquera les pièces à fournir. Ensuite, prenez rendez-vous auprès du CCAS pour présenter ce dossier complété. Soyez assuré que toute la discrétion nécessaire sera assurée lors de l'étude de ce dossier et de votre prise en charge.

Merci aux bénévoles !

Une fois de plus, ils ont organisé la collecte devant les épiceries du village. Cette année, s'est rajouté le SPAR avec un besoin plus important de bénévoles puisqu'il a fallu couvrir trois sites au lieu de deux : les travailleurs et les éducateurs de l'ESAT des Hautes-Garrigues sont venus gentiment en renfort.

Merci également aux généreux donateurs et à tous les commerçants de la commune de jouer la carte de la solidarité, pour certains tout au long de l'année !

de « personne vulnérable » (ou un de ses proches) peut retirer en mairie le questionnaire prévu à cet effet (ou le télécharger sur le site internet). Il est possible également de modifier certains éléments qui auraient pu changer ou évoluer au cours du temps.

. Solidarité Ukraine



La charmante famille ukrainienne accueillie cet été nous a quittés pour s'installer à Clermont-l'Hérault dans un logement plus adapté à ses besoins. La commune lui souhaite une bonne installation et un bel avenir.



Le Saviez-vous ?

Action Emploi Service

Une association unique sur le territoire qui met la solidarité au service du développement économique local ...

Action Emploi Services (A.E.S.) est une association qui fait partie du réseau de « l'Insertion par l'Activité Economique ». Agréée, elle travaille en réseau avec Pôle Emploi, la Mission Locale ainsi qu'avec d'autres associations locales ou départementales tournées comme elle, vers l'accompagnement professionnel des demandeurs d'emploi. Elle a également obtenu en 2017, l'agrément E.S.U.S (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).

Au cœur de l'action, A.E.S. accompagne, conseille, oriente les demandeurs d'emploi dans leurs recherches professionnelles. Pour cela, elle propose des missions de proximité, rémunérées, un accompagnement pour

réaliser son parcours professionnel.

Au cœur de l'emploi, l'association a la particularité de les embaucher et de les mettre à disposition à titre onéreux auprès d'entreprises, de commerçants, d'artisans, de particuliers, de collectivités locales ou d'autres associations...

Au cœur des services de proximité, elle simplifie les démarches administratives : plus de déclaration d'embauche, de contrat de travail ou de fiche de paie à établir... Elle se charge de tout ! Pour les particuliers, certains travaux peuvent même entrer dans le cadre du « service à la personne » et bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% des sommes engagées. Du bois à ranger ? Le jardin à entretenir ? Du ménage à faire ? En faisant appel à ses services, vous contribuez à la dynamique économique de votre canton, tout en accomplissant une action sociale.

Plus d'infos, contactez l'équipe :

04 67 73 44 46 / aes.ganges@gmail.com



Zoom sur Octobre Rose et la Semaine Bleue

Colis des Fêtes offerts par le CCAS aux inscrits : Distribution pour les bénéficiaires inscrits le vendredi 16 décembre à 17h à la Salle des Rencontres !



- 1 - La Tour parée de rose pour Octobre Rose
- 2 - Projection du documentaire sur les aidants "Aidant, aidé" le 6 octobre
- 3 - Atelier "Création de produits ménagers" de l'API BUS pour la Semaine Bleue



Police municipale : un site internet pour être plus proche de vous



La commune a mis en place un site internet pour faciliter vos démarches auprès de la police municipale.

Après avoir créé un compte, dorénavant, il vous sera possible de signaler les tapages nocturnes, les aboiements de chiens persistants, mais aussi les dégradations, les vols, etc. Au-delà du côté répressif, vous pourrez accomplir certaines démarches comme l'inscription au dispositif « Tranquillité Absences », la demande d'autorisation de débit de boissons, la déclaration d'un objet perdu, la pré-déclaration un chien d'attaque ou de garde

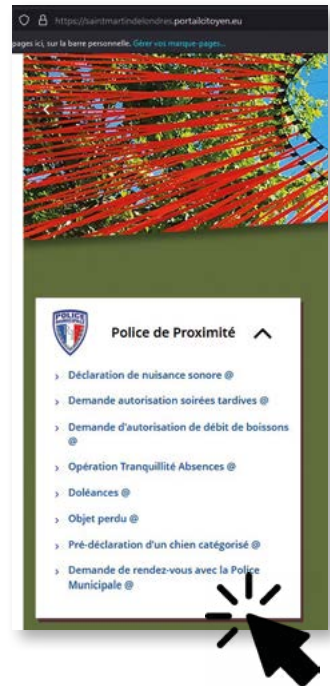
répertorié en catégorie 1 et 2 ou encore tout simplement demander un rendez-vous auprès du service de la police municipale.

Pour accéder au site, vous pouvez vous connecter à :

<https://saintmartindelondres.portailcitoyen.eu>

Retrouvez ce lien sur le site internet de la commune, rubrique " Police municipale/ Sécurité ".

Contacter la Police Municipale par téléphone est toujours possible : 04 67 55 87 10.



Comment se déplacer en toute sécurité à vélo sur les route à sens unique (double-sens cyclistes) ?

Au coeur du village, un nouveau plan de circulation a été mis en place fin novembre pour améliorer la sécurité des piétons (voir le plan en projet dans l'Echo Municipal précédent). Dans ce cadre, certaines routes à sens unique pour les voitures peuvent être empruntées à double sens à vélo.

Un double sens cyclable est un aménagement qui permet à un cycliste de remonter une rue à sens unique. Il est obligatoire (décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008) dans les zones 30 km/h et les zones de rencontre.

Largement utilisé en Europe du Nord et en France à présent, le double sens cyclable favorise vraiment le développement de la pratique du vélo : en raccourcissant les distances à parcourir, en autorisant la traversée d'un quartier par les rues tranquilles, évitant ainsi aux cyclistes d'emprunter les grands axes plus accidentogènes, en permettant à chaque cycliste habitant dans une rue à sens unique de rentrer chez lui sans devoir faire un important détour, en offrant un meilleur maillage du réseau cyclable.

Si le risque d'accident est faible, le double sens cyclable demande pour les usagers les moins aguerris un temps

d'adaptation. La vigilance et la courtoisie sont sans doute les premières qualités à développer pour s'approprier cet aménagement.

POUR LES AUTOMOBILISTES : Avant de traverser ou de vous engager dans une rue dotée d'un double sens cyclable, pensez à regarder si un cycliste remonte la rue. Soyez vigilant quand vous ouvrez votre portière ou lorsque vous quittez votre stationnement. Enfin, anticipez le croisement avec un cycliste en modérant votre vitesse.

POUR LES CYCLISTES : Le danger vient des usagers (piétons, automobilistes, motards) qui surgissent sur les côtés en ne regardant que du côté d'où viennent les voitures. N'hésitez pas à donner un coup de sonnette pour signaler votre présence et préférez céder le passage plutôt que de risquer l'accrochage en particulier dans les rues étroites. Soyez vigilants aux sorties de garages.

POUR LES PIÉTONS : Avant de traverser, n'oubliez pas que les cyclistes circulent dans les deux sens et qu'ils ne font pas beaucoup de bruits.

À VÉLO : LES PANNEAUX DE SIGNALISATION À CONNAÎTRE

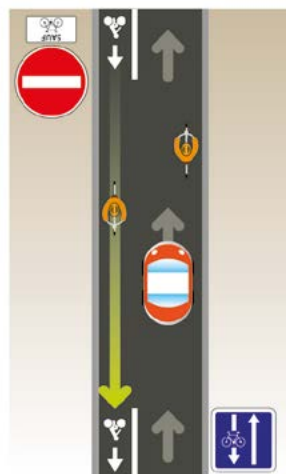


Panneau situé à l'entrée du double sens cyclable signalant que les cyclistes sont autorisés à remonter la voie à contre sens de la circulation générale.



**ZONE DE RENCONTRE :
PRIORITÉ AUX PIÉTONS ;
DOUBLE-SENS CYCLABLE**

Dans les zones de circulation apaisée (zone 30km/h, zone de rencontre) ou lorsque la largeur de la voie est insuffisante, le marquage du double sens cyclable se limite au traçage d'une amorce de bande cyclable à l'entrée et à la sortie de la rue, accompagnée d'un logo vélo surmonté d'une flèche rappelant le sens de circulation pour les cyclistes.



Panneau situé à l'entrée de la rue en sens unique signalant la possibilité de croiser des cyclistes à contre sens de la circulation générale.



**ACCÈS INTERDIT
AUX CYCLES**



**BANDE OU PISTE CYCLABLE
CONSEILLÉE ET RÉSERVÉE
AUX CYCLES (DÉBUT ET FIN)**



**PISTE OU BANDE
OBLIGATOIRE POUR
LES CYCLES (DÉBUT ET FIN)**



LES PRINCIPALES INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

INFRACTION	AMENDE FORFAITAIRE
Défaut d'éclairage	11 €
Changement de direction sans avertissement préalable	35 €
Circuler à plus de 2 de front sur la chaussée	35 €
Avoir un passager sur son vélo (sans siège fixé au véhicule)	35 €
Remorquage	35 €
Dépassement de la vitesse maximale autorisée*	35 €
Non-respect de l'arrêt au feu orange	35 €
Défaut de freinage	68 €
Circuler sur le trottoir en agglomération	135 €
Tenir en main son téléphone ou porter des écouteurs	135 €
Rouler en sens interdit	135 €
Non-respect de l'arrêt au feu rouge	135 €
Non-respect de l'arrêt à un stop	135 €
Remonter les files par la droite	135 €
Circulation sous l'emprise de l'alcool (entre 0,2 et 0,4 mg/l d'air expiré)	135 €
Vitesse inadaptée au regard des circonstances*	135 €
Dépassement sans avertissement préalable	135 €
Non respect de la priorité de passage à l'égard des piétons	135 €

*La différence entre dépassement de la vitesse (35 €) et vitesse inadaptée au regard des circonstances (135 €) est que dans le second cas, le cycliste peut respecter la limitation de vitesse mais ignorer volontairement un risque : croisement de piétons, virages, etc.

ÉQUIPEMENTS À VÉLO OBLIGATOIRES RECOMMANDÉS





Travaux : un été constructif

Dans le domaine des bâtiments municipaux, des travaux ont été réalisés au niveau des logements communaux « Les logis verts » afin de permettre une meilleure isolation et une réflexion a été engagée afin de permettre la rénovation des du gymnase. S'agissant des équipements sportifs, les terrains de tennis et de football ont fait également l'objet de travaux. Côté voirie, un projet d'aménagement d'ensemble au niveau du stade et du gymnase a été arrêté.

La commune a lancé de gros travaux de **rénovation des logements des Logis verts**. Les travaux ont débuté juin 2022 et se sont achevés à l'automne. Quelques difficultés



de délais avec une entreprise ont retardé le chantier : merci aux locataires pour leur patience. Les travaux consistaient à améliorer le confort des habitants : pose d'un isolant de 12

cm en façade, isolation des toitures avec la mise en place de laine de roche de 20 cm. A l'intérieur des logements : changement des convecteurs par des appareils de type à inertie maîtrisée, mise en place d'une ventilation mécanique afin d'assainir les logements. Le remplacement des menuiseries de l'ensemble des habitations a également été réalisé. Ces réalisations devraient faire réduire la facture énergétique des habitants. Le montant des travaux est de 111 940€ HT. Ils ont été subventionnés par le Département à la hauteur de 25 251€ et par Hérault Ingénierie de 10 000€.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été sollicitée afin de lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour la **rénovation du gymnase**. La consultation commencera d'ici la fin de l'année. Le bâtiment doit être mis en conformité : des aménagements seront réalisés à l'intérieur et à l'extérieur. Le projet permettra notamment de rendre le gymnase moins énergivore.

S'agissant de la voirie, **une passerelle au-dessus du Rieutord** vient d'être mise en place. Cela permettra de relier l'ancien stade et le skate-park. Ainsi, un nouveau circuit de promenade est créé. Des sanitaires viendront compléter l'installation à cet endroit. Le montant des travaux est de 96 510€ HT. Des subventions ont été allouées à ce projet : 24 000€ du Département et 24 065€ de la Région. Il reste à la charge de la commune 48 085€ HT.

Au mois de mars 2022, une consultation de

Réfection de l'éclairage public



Depuis 2015, la commune investit chaque année dans le remplacement des lampes, le montant de l'investissement total est de 217 229€ HT. Cette année, les travaux prévus sont : le remplacement des lampes du rond-point de l'entrée de la commune, celui du caveau et de la route du Pic Saint-Loup. Des lampes cosmo de 90W ont été installées (pour remplacer les 150W). Elles sont à ce niveau de puissance jusqu'à 22H, puis abaissées à 60W. Au premier trimestre 2023, les lampes du lotissement du moulin vont être remplacées par des lampes Led. Depuis 2020, la commune ne perçoit plus d'aide pour la rénovation de l'éclairage public. Malgré ce, la commune continue à investir. Une réflexion est engagée en vue de l'extinction nocturne, partielle ou totale. C'est la raison pour laquelle un sondage auprès de la population est engagé (voir questionnaire joint à cet Echo Municipal).

maîtrise d'œuvre a été lancée pour le **réaménagement de la route du Littoral**, pour une mise en conformité et un meilleur accès aux commerces. En juin 2022, le marché a été attribué à une entreprise. Des réunions préparatoires ont eu lieu afin de convenir de l'avant-projet qui a été présenté à l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) en novembre. Dans le courant du mois de décembre 2022, l'avant-projet devrait pouvoir être présenté aux habitants de la route du Littoral. D'ici la fin de l'année, le coût des travaux sera connu, les demandes de subventions devraient être réalisées et la consultation lancée pour choisir les entreprises à qui confier ces travaux. Ce chantier devrait débuter au dernier trimestre 2023. Lorsque le marché de maîtrise d'œuvre de la route du Littoral a été lancé, ont été ajoutés les travaux de la **rue de l'Ayet**. Le projet de réaménagement devrait être présenté aux habitants de la rue de l'Ayet courant janvier. Les travaux devraient débuter au 1er trimestre 2024.

Enfin, **une étude sur l'aménagement des voiries du stade et du gymnase a débuté**. La première tranche de travaux

comprend : la route des sapeurs avec la modification des parkings, le déplacement de la route, ainsi que l'aire de camping-car et la continuité de la voie douce. La deuxième tranche comportera : la sécurisation de la route du Pic Saint Loup, le parking des écoles et la continuité de la voie douce.



Pose de la passerelle entre l'ancien stade et le skatepark - novembre 2022



PLAN D'AMÉNAGEMENT, PERSPECTIVES

Une étude sur l'aménagement du stade et du gymnase a débuté. La première tranche de travaux comprend : la route des Sapeurs avec la modification des parkings, le déplacement de la route, ainsi que l'aire de camping-car et la continuité de la voie douce. La deuxième tranche comportera : la sécurisation de la route du Pic Saint-Loup, le parking des écoles et la continuité de la voie douce.

L'entretien des voiries

Le département engage chaque année des travaux d'entretien de voirie. Cette année, c'est la route du Frouzet qui a pu bénéficier de cette réfection avec la reprise du ralentisseur qui était dangereux. Le montant des travaux est de 86 704€ HT, en attente d'une subvention.

Chaque année, la commune s'investit également dans un programme d'entretien des voiries. Les travaux prévus au premier trimestre 2023 sont : la rue du Franabregu, de la Lavogne. En l'absence de trottoirs, une zone délimitée sera aménagée afin de sécuriser les piétons et les vélos. La voirie de la Draille sera également refaite (transformée en sens unique).

Les équipements sportifs

Des équipements sportifs ont également fait l'objet de travaux cet été. Les travaux des **terrains de tennis** sont terminés : le sol a été refait ainsi que l'éclairage et les clôtures. Le montant des travaux était de 64 555€ HT :

subventionnés à hauteur de 14 500€ par le Département et de 28 000€ € par la CCGPSL. Il reste à la charge de la commune 22 055€ HT. Au **terrain de football**, les projecteurs du stade ont été remplacés au mois d'octobre. Ces équipements à LED ont l'avantage de mieux éclairer et de moins consommer en électricité.

Le montant des
travaux est de
32 500€ HT. Une

subvention de 12 300€ a été allouée par le Département.
Il reste à la charge de la commune 20 200€ HT.

Un nouvel équipement sportif sera bientôt à découvrir aux abords du skate-park : un **plateau sportif** vient d'y être aménagé. Le montant des travaux est de 41 110€ HT. Des subventions hauteur de 11 100€ par le Département et de 14 174€ par la CCGPSL € ont permis cette réalisation. Il est resté à la charge de la commune 22 811€ HT. Enfin, un nouveau **boulodrome** devrait voir le jour au cours de l'année 2023, dont une partie sera couverte, dans le prolongement du tennis. D'ici la fin de l'année, une consultation de maîtrise d'œuvre sera lancée. De belles réalisations et de beaux projets en perspective pour la pratique sportive !



Travaux de voirie par le Département

Réfection des courts
de tennis - Juin 2022

Rénovation de l'éclairage du stade - Octobre 2022



Pose des dalles en vue de l'installation du parc intergénérationnel - Octobre 2022



Vidéo protection



PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH), cap sur 2028 !

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a pour objectif de conduire une politique de l'habitat conforme à l'intérêt des habitants de son territoire. Sa mise en œuvre vise à rénover, adapter et construire du logement au regard des besoins de ses habitants, en assurant une répartition diversifiée et équilibrée de l'offre de logements. Quelles sont les perspectives pour la commune de Saint-Martin-de-Londres ?

Le but du Plan local de l'habitat est de prévoir l'évolution de la population à l'échelle de la communauté de communes à travers la production de logements dans les 36 communes composant la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Celui-ci est prévu pour 6 ans (2022-2028). Une analyse des besoins a montré une forte demande d'installations au sud du territoire sur les communes limitrophes de l'agglomération montpelliéraine mais aussi, vers le secteur ouest, plus éloignées. Elle a montré une forte demande de la part des jeunes et des nouvelles familles dans la tranche des 25/40 ans.

La commune a été recensée comme bourg centre car elle est placée sur un axe stratégique du secteur ouest de la CCGPSL. Elle est sur un axe de communication et dotée de nombreux services (commerces, santé, administration, activités économiques, écoles ...).

Le Plan local d'urbanisme (PLU), approuvé en janvier 2022, prévoit le développement progressif des zones d'urbanisations futures pour les dix prochaines années. La production de logements est identifiée sur trois axes : la division parcellaire, la densification et les extensions.

LA DIVISION PARCELLAIRE a produit déjà 98 logements sur les 170 possibilités recensées.

LA DENSIFICATION :

Elle a déjà commencé avec le quartier de la Grappe d'Or et le Clos de Jean avec 22 logements achevés et 25 logements en attente de dépôts de permis de construire.

Le secteur centre de Massargues est prévu pour accueillir 40 logements dont 10 logements sociaux. Pour maîtriser la conception et l'intégration dans le paysage du projet, une orientation d'aménagement programmée a été élaborée (consultable sur le PLU). La municipalité est en attente d'un projet.

LES EXTENSIONS :

Le secteur de Clermau prévoit la production de 90 logements dont 22 logements sociaux. L'orientation d'aménagement programmée (OAP) a été approuvée dans le PLU. Le projet est en cours d'étude et sera présenté en conseil municipal, dès lors qu'il sera communiqué par les aménageurs.

Le secteur de la Croix de Lauret, qui prévoyait 45 logements, a été mis en attente pour trois ans. L'OAP, présentée à l'approbation du PLU, a fait l'objet d'observations de la part des services de l'Etat et devra être redéfinie.

Les deux autres secteurs, la Biscotterie et Vendoulières, restent bloqués et devront faire l'objet d'une révision du PLU. Chaque projet sera soumis à une orientation d'aménagement programmée (OAP) qui devra être validée en conseil municipal.

Le PLU de Saint-Martin-de-Londres est compatible avec le PLH de la CCGPSL. Celui-ci prévoit une production possible sur les six prochaines années de 226 logements sur la commune.

PLH 2022/2028 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES :

Il est envisagé une évolution démographique de la commune autour de 3300 habitants en 2027, d'où le potentiel de production de 226 logements maximum sur les six ans conforme au PLH.

Ces chiffres correspondent à une estimation haute de la production de logements si tous les projets de construction se réalisent et sont conformes aux OAP et aux règlements du PLU par zone.



Constructions dans le coeur du village





Sondage autour de la Ligne de Bus 608

Les voyageurs saint-martinois de la ligne de bus 608 consultés pour des améliorations possibles.

La population a été sollicitée pour une enquête concernant l'utilisation de la ligne de bus « Hérault Transport » qui passe par la commune, et pour les améliorations à apporter à ce service.

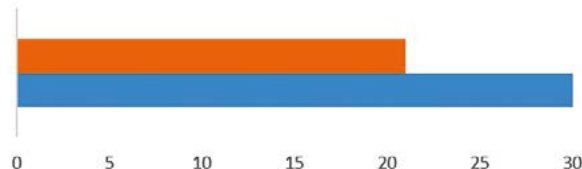
Quarante-sept réponses ont été collectées. En voici la teneur :

Souhait d'une fréquence plus importante des bus



■ Oui (42) ■ Non (3) ■ Sans avis (2)

Créneaux horaires souhaités



■ 14-16h pendant les week-ends (21)

■ 14-16h pendant les vacances scolaires (30)

Des souhaits de fréquence plus importante ont été évoqués sur d'autres créneaux, en voici une partie : un bus le matin entre 7h et 9h vers Montpellier ; un bus le soir pour un retour de Montpellier vers 21h, voire jusqu'à 23h ; une densification dans les 2 sens au moins le mercredi après-midi pour les collégiens et les lycéens ; un bus pour venir travailler le matin à St Martin depuis Montpellier vers 8h00/8h30.

Une réflexion sur le réseau de bus est en cours au sein d'Hérault Transport. La commune a été sollicitée pour recueillir vos avis en septembre 2022. A NOTER : de nouveaux arrêts de bus ont été mis en place depuis fin août, consultez en détail la brochure en ligne sur le site internet [rubrique "Cadre de vie/Déplacements/Bus"](#)



L'obligation légale de débroussaillage (OLD)

Une mesure efficace pour limiter les risques d'incendie.

Le débroussaillage (ou débroussaillage) permet de limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées en matière d'incendie (en pratique, aux abords des forêts).

L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations. Il peut s'agir par exemple d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...). Cela **protège la forêt** en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie. L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé (**article L131-10 du Code forestier**) s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.



Cette opération doit être réalisée :

- sur une profondeur de 50 mètres autour de l'habitation
- le long des voies d'accès au terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.

Le maintien en état débroussaillé doit être pérenne (dès que la hauteur moyenne des repousses de la végétation ligneuse est supérieure à 40 cm). Les périodes les plus favorables aux travaux de débroussaillage sont l'automne et l'hiver lorsque les végétaux ont perdu leurs feuilles et lorsqu'il est possible d'incinérer les rémanents sans risque mais en respectant les périodes réglementées.

Sources :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298>

- Site internet de la commune : [rubrique OLD](#) (avec un lien vers le site du département de l'Hérault)

Aides à la rénovation énergétique

Permanences Rénov'Occitanie

Vous êtes propriétaire occupant, bailleur ou syndic de copropriété ? Vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation ou de chauffage, réduire votre facture énergétique et avoir plus de confort dans votre habitation ? Vous cherchez une entreprise RGE (Reconnu Garant de l'Environnement, label qui permet d'accéder à des aides) ? Vous voulez connaître les aides financières pour des travaux de rénovation énergétique ?

Le guichet unique Rénov'Occitanie de rénovation énergétique est un service d'utilité publique de conseil de rénovation neutre, objectif et gratuit pour les propriétaires dont les logements sont situés sur le territoire du Grand Pic Saint Loup. Ce service est mis en place dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Une infographie conçue par l'Ademe est consultable en ligne pour en savoir plus sur le thème "[Pourquoi et comment isoler son logement](#)"



Hérault Rénov'

Une brochure présentant les différentes aides proposées actuellement par le département de l'Hérault pour rénover son logement est disponible à l'accueil. Retrouvez le détail de ces dispositifs également via ce site internet : <https://www.herault-renov.fr/>. En voici un extrait présentant un exemple concret :

De quelles aides je peux bénéficier pour mon projet de rénovation ?

Ce dispositif permet d'obtenir des subventions cumulables pouvant financer 35 à 80 % du coût total des travaux, selon la nature des projets et les ressources financières des demandeurs, ainsi que des financements complémentaires :

- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : de 25 à 50 %
- Prime nationale Habiter Mieux : 10 %
- Département de l'Hérault : 10 à 15 %
- EPCI : 5 à 10 %
- Fonds sociaux des Caisses de Retraite pour les personnes retraitées très modestes

Exemple 1

Propriétaire bailleur-rénovation

Monsieur Dumont est propriétaire d'une maison de type 3 (40 m²) très dégradée qu'il souhaiterait rénover en vue de la mettre en location avec un loyer modéré.

Montant total des travaux de rénovation: 43 000 € HT (48 000 € TTC)
Subvention ANAH (40 %): 17 200 €
Prime Habiter Mieux: 1 500 €
Subvention Département de l'Hérault (10 %): 4 300 €
Subvention EPCI (5 %): 2 150 €
Total des aides mobilisées: 25 150 € soit 52 % du montant des travaux TTC
Reste à charge: 22 850 € soit 48 % du montant des travaux
Montant du loyer conventionné social: 289 € hors charge
Réduction d'impôt: 1 212 € par an

Exemple 2

Propriétaire occupant-adaptation

Madame et Monsieur Martin, retraités modestes (revenu fiscal de référence: 20 500 €) ont fait réaliser des travaux d'adaptation de leur salle de bain à la perte d'autonomie (changement de la baignoire en douche à l'italienne, pose de barre de relèvement et d'un siège escamotable).

Montant total des travaux: 7 000 € HT (7 700 € TTC)
Subvention ANAH (50 %): 3 500 €
Subvention Département de l'Hérault (10 %): 700 €
Subvention EPCI (5 %): 350 €
Subvention complémentaire de leur Caisse de retraite: 2 500 €
Total des aides obtenues: 7 050 € soit 90 % du montant des travaux TTC
Reste à charge: 650 € soit 9 % du montant des travaux

Permanences HÉRAULT RÉNOV' à Saint-Martin-de-Londres les mardis après-midi de 14h à 17h :
à la Maison France Services - 9 place de la Mairie - Tél : 04 67 10 73 38





World Clean Up Day – 17 septembre 2022

Journée mondiale de sensibilisation et d'actions en lien avec les problèmes du traitement des déchets le samedi 17 septembre, le public au rendez-vous !

Plus de 40 personnes, enfants et adultes, se sont mobilisées le matin pour le nettoyage collectif.

L'ALSH Ados a amené sa touche créative, leurs messages de sensibilisation étaient visibles en se baladant sur le Jeu de Mail, près de l'école élémentaire...

Les animations de l'après-midi ont aussi trouvé leur public avec la ressourcerie et les ateliers "zéro déchet" dès 17h (de bonnes astuces à appliquer au quotidien).

Un franc succès également pour la projection des documentaires du CLPA, (association des spéléologues locaux) en soirée qui a réuni une centaine de personnes en plein air rue de l'Ayet, dans le cœur du village. Un remerciement particulier à Franck Vasseur qui a commenté les films et partagé son expérience de la plongée-spéléologie.



Merci à tous les participants du World Clean Up Day co-organisé par la commune et par des associations locales samedi 17 septembre ! Le CLPA, l'ALSH Ados, l'Amicale des Chasseurs et le Collectif Courts Circuits ont pris part à l'organisation.

Nettoyage collectif le matin, Ateliers "zéro déchet" l'après-midi, Projection spéléo le soir avec M. Vasseur



Atelier « papier Soleil » : recyclage

L'engagement municipal pour l'environnement et le développement durable se traduit entre autres choses par un diagnostic posé sur les pratiques quotidiennes. Les services municipaux, malgré la dématérialisation et la numérisation, sont encore très consommateurs de papier. Comment trier, recycler et valoriser ces quantités de papier produites.

Un contrat a été signé au printemps dernier avec l'entreprise « Papier Soleil » :

Créée en 2008, « L'atelier Papier Soleil », à Saint-Jean-de-Védas, est une entreprise composée de 13 personnes dont 70 % en situation de handicap. Cette entreprise collecte, trie et massifie les papiers en vue de leur valorisation comme matière première dans une usine de recyclage.

S'engager auprès de cette entreprise pour la collecte du papier, c'est :

→ s'engager écologiquement pour l'économie circulaire

→ s'engager socialement pour l'inclusion de travailleurs porteurs de handicap

Les différents services municipaux sont désormais équipés de collecteurs en carton et la collecte se fait sur place, selon les besoins de la collectivité.

Une réflexion est à l'étude pour élargir cette action aux écoles, grandes consommatrices de papier également !

Contact :

contact@atelierpapiersoleil.fr

<http://www.atelierpapiersoleil.fr>



Info Questionnaire



Intégré à cet Echo Municipal, la commune vous propose de répondre à un questionnaire concernant l'éclairage public. A remplir avant le 23 décembre.



Les Créateurs du Pic : un nouveau commerce

Marie et Ophélie Peteri, à l'initiative de ce projet, présentent leurs parcours d'entrepreneuses pour la création de leur boutique de cadeaux « Les Créateurs du Pic ».

Ophélie habite depuis près de dix ans à Saint-Martin-de-Londres. Marie, venue de région parisienne est tombée amoureuse du village qu'elle a connu grâce à sa sœur pendant les vacances. « ... *A chaque retour dans la capitale, c'était des larmes de quitter ce village...* ». Elle aura attendu 6 ans avant de pouvoir s'installer ici. La rencontre avec Catherine Vavasseur de l'association *Arts des remparts* sera le déclic. La première exposition des poteries « La terre de Marie, made in Saint-Martin-de-Londres » aux Echoppes reçoit un excellent accueil. Puis Marie et Ophélie font le Marché de Noël en décembre 2021. Leur stand, malgré la Covid-19 ambiante, connaîtra un certain succès et confortera le projet des deux sœurs. Ophélie vendait bien

sur internet, le Marché de Noël s'était bien passé, elles ont décidé que le moment était venu de lancer une boutique au 21 route du Littoral et tout s'est enchaîné très vite...

Contact :
06 18 99 58 54



Marie et Ophélie Peteri, deux sœurs à l'initiative des "Créateurs du Pic"

Un marché dominical toujours autant plébiscité !

Depuis 2009, le marché accueille les chalands tous les dimanches dans les rues du centre-bourg. Un espace de vente exceptionnel autour de la Fontaine, le tout dans une très bonne ambiance !

Le placier, Frédéric Vavasseur, agent de la commune, précise que le nombre de stands peut varier de 40 en hiver à 70 en plein été, haute saison touristique. Les visiteurs sont nombreux à se déplacer pour faire le plein de produits locaux. A noter : certains producteurs sont labellisés « Agriculture Biologique ».



Le marché fait la part belle à l'alimentaire : produits du terroir, bons petits plats cuisinés (de la traditionnelle paëlla aux spécialités chinoises en passant par de nombreuses escales culinaires), produits frais, fruits et légumes, cafés et thés en vrac, pains et viennoiseries...



Vous trouverez également selon les dimanches : de l'artisanat local, de la savonnerie, des matelas, des habits de saison, des bouquinistes...

De quoi arpenter les rues du centre un petit moment pour faire son choix avant de prolonger la matinée en s'installant aux terrasses des cafés.



En images : Ambiance autour des étals et dans les rues du centre / Fred, le placier du marché depuis 2011 (photos P. Darcissac)

A NOTER : Pas de marché les
25 décembre et 1er janvier 2023

Marché dominical toute l'année :
Centre-bourg de 8h00 à 13h00





Un forum des associations 22-23 bien animé !

La vie associative est une des grandes richesses de notre commune. Chacun, petit ou grand, peut y trouver une activité à son goût. Le 11 septembre dernier, les Saint-Martinois se sont déplacés pour découvrir les activités proposées par les nombreuses associations du village.

De nombreuses démonstrations et initiations ont permis de s'en faire une idée plus concrète ! Au programme : initiation à la sophrologie, aikido,

zumba, pratique des arts martiaux pour seniors, qi gong, badminton, initiation au basket, football, tennis, petit concert par les enseignants de la *Ronde musicale* et balades à poneys.

Bien d'autres activités existent sur la commune, à découvrir dans le Livret des Associations 2022-2023 disponible en ligne ou à la mairie.

Un grand merci à toutes les associations venues présenter leurs activités !



Les bienfaits du Judo, un sport pour tous !

Une rentrée associative bien remplie pour le Kaly Club.

La pratique régulière en club du Judo Ju Jitsu permet d'améliorer sa concentration, son contrôle de soi, sa maîtrise et son potentiel physique. Au club, une pratique de découverte et de loisirs est développée. Les plus « mordus » peuvent aussi se diriger vers la compétition et le passage des grades les plus hauts (ceinture noire).

Un Partenariat actif avec le Judo Club Gangeois a permis de mettre en place des entraînements de masse tous les vendredis à Ganges pour les judokas de Saint-Martin-de-Londres et de faciliter les déplacements pour les compétitions, stages et passages de grades (Mèze, Narbonne, Toulouse).

L'Opération « Judo » soutenue par la commune de Saint-Martin-de-Londres et d'autres partenaires continue d'œuvrer, et de développer ses projets d'action.

- Organiser des journées « découverte du judo/ Ju Jitsu pour tous ».
- Regrouper le public visé sur des cours réguliers une fois par semaine à l'année.
- Organiser des stages/ animations avec une mixité handicapés/valides (tuteurs judokas).



Tournoi de Judo Solidaire par le Kaly Club

Proposer des journées à thèmes (canoë, voile, découverte du sport auto... vivre des expériences uniques autour de différents sports).

- Mettre en place des parrains réguliers lors des journées de mixités.

Quelques dates importantes :

- 24° édition du Tournoi Intercommunal de Judo des 4 racines à Saint-Martin-de-Londres (le 15/04/2023 Halle des Sports)
- Remise des Ceintures de Fin et Finale des 4 Racines (le 17 juin 2023)
- « Stage oxygénation multi activités » agréé CAF et DDCS ouvert à tous /devis personnalisé :
- Stage SURF CAMP début juillet 2023 au Lac du Salagou (10 jours / places limitées)
- Stage Montagne / Multi activités mi-juillet / août 2023 en Lozère (2 x 6 jours / places limitées)

Le mercredi :

- 9h00 pour les 3/5 ans Baby gym
- 9h45 pour les 4/6 ans Baby judo
- 10h30 : Judo G1 / G2 : à partir de 7 ans et plus
- 11h30 : Cours de Gym Acrobatique/ Arts du cirque à partir de 7 ans et plus

Le Jeudi : (JUDO SOLIDAIRE)

- 17h00 : Judo / Ju Jitsu / Chambara Adapté
- 18h00 : Cours de Gym Douce Adapté

Asso. Kaly Club - Section Judo St Martin de Londres
Affiliée FFJDA / WIBK et Agréée Ministère Jeunesse et Sport /
Centre de Vacances Agrément CAF et DDCS

Le Club de Judo Ju Jitsu donne ses cours, au Dojo Municipal, au Mille club 34380 Saint-Martin-de-Londres.

Contact : Port. 0698701971 / 06 08 24 71 78 / Mail: kaly.club.ganges@gmail.com / Site internet : www.kalyclub.fr / Facebook et You tube (Chaîne Kaly Club)

Tennis-Club, une belle saison 2021-2022 !

La saison 2021/22 du Tennis Club Saint-Martin-de-Londres (TC SMDL) a été particulièrement riche et marquée par de belles réussites notamment :

- Un record d'adhérents : 127 (84 jeunes et 43 adultes) ;
- La rénovation des terrains par la municipalité : grillages et accès handicapé, éclairage LED puissant et économe, surface de jeu ravalée et arborant de nouvelles couleurs ;
- De bons résultats en compétitions avec en particulier un trophée régional pour l'équipe masculine ;
- L'accession au statut de Juge Arbitre FFT pour notre présidente ;
- L'organisation du tout premier tournoi officiel à Saint-Martin : tournoi multi-chances à destination des jeunes de 11 à 14 ans ;
- Une vente record des tenues « logotées » aux couleurs du club ;
- Et toujours le succès des animations et sorties (Noël, initiation padel, OpenSud ...)



Bravo à l'équipe masculine de tennis pour son trophée régional (coupe CORTES) !

Cela ne pourrait être possible sans l'implication collégiale et solidaire des membres du bureau, des bénévoles, des parents et, bien sûr, de notre excellent coach Julien, en lien avec les élus et les services techniques de la municipalité, et avec l'appui du comité départemental de la FFT. Merci à tous.

Si vous souhaitez rejoindre le TC SMDL pour la saison 2022-23, contactez le club à tennis.smdl34@gmail.com

Pour suivre les infos du club : <https://sites.google.com/view/tennis-smdl34>

Une saison particulière pour le cinéma !

Le Foyer Rural avait prévu la reprise des projections le samedi 8 octobre. Mais le projectionniste Ciné Garrigues, partenaire depuis 22 ans, a cessé son activité définitivement.

En outre, des travaux sont prévus dans la salle de cinéma dans les prochains mois pour aménager l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite.

La saison 2022-2023 semble bien compromise.

Le Foyer Rural recherche malgré tout un nouveau prestataire et tiendra informé les habitants de toute évolution favorable.

Le bureau du Foyer Rural :

Contact : foyer.ruralsml@laposte.net



Quelques films de la saison 2021-2022 avec le Foyer Rural

Associations : le dépôt des demandes de subvention 2023, c'est le bon moment !



Pour que la commission « Associations / Manifestations » puisse instruire votre demande en début d'année, voici un petit rappel du calendrier à respecter :

Dépôt des dossiers : avant le 10 janvier 2023
Instruction et vérification de la complétude des dossiers par le service : janvier 2023
Passage en commission des élus : février 2023
Attribution de la subvention par le conseil municipal : au plus tard le 15 avril 2023.
Etablissement des conventions et versement des subventions : après le 15 avril 2023.

A noter : les dossiers déposés après le 10 janvier 2023 seront traités ultérieurement.

Composition du dossier (cf. art.6 du règlement modifié du 23 fév. 2022) : CERFA, Rapport moral, financier et activités de l'année 2022, PV de la dernière assemblée générale, Composition du bureau et du conseil d'administration avec les coordonnées, statuts modifiés si nécessaires.

Informations sur le site internet de la commune : Rubrique [Loisirs / Vie associative / Demande de subventions](#)

L'ASM, 2022-2023 s'annonce animée !

Après un joli redémarrage en 2022 l'Animation Saint Martinoise continue sur sa lancée et revient en force pour 2023 avec la volonté de proposer le plus de manifestations possibles, de tout type et pour tous les publics.

L'association qui existe depuis juin 2002 a toujours eu à cœur de faire perdurer les traditions et la culture de notre village mais elle fait également le pari de plus en plus fort de créer ce trait d'union entre traditions et nouveautés, natifs et nouveaux arrivants, jeunes et moins jeunes. Il paraît essentiel pour y arriver de tisser des liens avec tous les acteurs locaux (associations, commerçants, habitants, etc...) et la mairie de la commune, qui est d'un grand soutien.

L'Assemblée Générale de la rentrée est venue appuyer cet élan de reprise avec un renouvellement de bureau, constitué d'anciens et nouveaux bénévoles (Présidente : Julie PERTOLDI, Vice-président : Angelo MECA, Trésorière : Nelly GOHIER) et surtout un recrutement important de

bénévoles. L'ASM compte aujourd'hui une trentaine de bénévoles et espère en accueillir de nouveaux.

En attendant, rendez-vous tout au long de l'année pour nos traditionnelles manifestations telles que le marché de Noël (en lien avec Arts des Remparts), le Carnaval (avec l'APE), Pâques, le Feu de la St Jean, début juillet pour le Festival de Londres, le 14 Juillet (avec l'Amicale des Pompiers) mais aussi de nombreuses nouveautés qui seront communiquées rapidement !

Pour suivre, joindre et même rejoindre l'Association :
Facebook : L'Animation Saint Martinoise
Instagram : animation_saint_martinoise / Tel : 06 95 06 03 68 / Mail : animation.saintmartinoise@gmail.com



Festi'Val de Londres 2022, le retour !

L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

L'Avenir Saint-Martinois

L'Avenir Saint-Martinois ne souhaite pas publier d'article dans cet Echo Municipal. Ce choix est respecté d'où cet espace libre qui leur était dédié.

Changeons les règles



Après avoir obtenu le filmage des Conseils Municipaux, Changeons les Règles s'engage dans un nouveau projet : la réduction voire l'extinction de l'éclairage public du village, afin de répondre à l'enjeu majeur de la sobriété énergétique qui s'impose.

Le passage en LED, certes louable, est à nos yeux et ceux de l'Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN), une action onéreuse, longue et peu efficace.

Dans un souci économique et écologique, un premier pas simple à mettre en place est d'éteindre les lampadaires publics sur un créneau horaire à définir. C'est un sujet qui fait consensus aujourd'hui dans différents courants politiques.

Nous avons soumis cette proposition à la commission Développement Durable en souhaitant qu'elle soit débattue en Conseil Municipal pour délibération.

Nous organiserons une réunion publique avec le soutien de l'ANPCEN pour informer les habitant·es, échanger sur les enjeux et présenter des expériences existantes.

Nous appelons de nos vœux que la municipalité s'empare de cette thématique et mette en place une concertation avec les habitant·es.

Nous sommes à votre écoute, contactez-nous :

contact@changeonslesregles.fr

Légende Photo : SMDL, vue Pourcaresse, septembre 2022



DANS LE RETRO - FESTIVITÉS

Une petite sélection, bien d'autres événements ont eu lieu.



Festi'Val de Londres les 2 et 3 juillet (ASM)



Oeuvre de Yoann Crépin dans le cadre d' "Aux bords des paysages" (CCGPSL)



Festivités des 13 et 14 juillet (Amicale des Sapeurs-Pompiers, ASM et Commune)



Les Expos Ephémères - 1er et 2 octobre (Commune et collectif d'artistes)



Marchés Nocturnes (Arts des Remparts)
Les vendredis soir du 15 juillet au 12 août. Ici avec le groupe "Angie and the rolling show".



Tournée Hérault Sports (initiations proposées par le Département) le vendredi 12 août

Parcours du Coeur le 10 septembre :
Sensibilisation aux maladies cardiaques par le SDIS 34. Circuits à pieds et à vélo proposés par la municipalité.



LES RENDEZ-VOUS DE DECEMBRE 2022 A JUIN 2023

Retrouvez d'autres événements sur le site web de la mairie au fil de la saison.



Concours Photo
(jusqu'au 20 sept.2023) !
4 sessions - voir en p. 7

DÉCEMBRE 2022

. Sam. 10 décembre 9h-12h

Atelier Yoga par le Foyer Rural



. Sam. 10 décembre, dès 10h30

Marché de Noël co-organisé par l'ASM, Arts des Remparts et la commune dans le centre et dans la Salle des Rencontres (programme en p.5)

. Dim. 11 décembre 9h30-12h

Basket - Tournoi - de 7 ans

. Dim. 11 décembre à 17h30

Concert "Le chœur des hommes des Tamaloup" à l'église

. Du 12 au 26 décembre

Stands artisanaux aux Echoppes par Arts des Remparts



. Lun. 12 décembre à 18h30

Atelier d'écriture à la bibliothèque (sur inscription)

. Vend. 16 décembre à 17h

Distribution des colis de Noël de la municipalité dans la Salle des Rencontres



. Sam. 17 décembre dès 21h

Bal Créole de Noël - Fabules Salle des Rencontres

. Mardi 20 décembre 15h-17h

Cercle des Aidants



JANVIER 2023

. Au 1er semestre 2023 15h-19h30

Ateliers informatiques gratuits pour seniors par l'API Bus (inscript. mairie)

. Lun. 2 janvier, 15h-19h30

Don du sang - Salle des Rencontres



. Dim. 8 janvier

Loto de l'APE - Salle des Rencontres

. Dim. 15 janvier

Thé Dansant de l'ASM Salle des Rencontres

. Mardi 17 janvier 15h-17h

Cercle des Aidants



. Sam. 21 janvier à 11h30

Voeux du Maire
Salle des Rencontres
Apéritif offert par la mairie



. Vend. 27 janvier à 20h45

Café Luciole du Foyer Rural

Thème : "Nuit Noire"

Salle des Rencontres puis observation du ciel sur le Jeu de Mail

. Dim. 29 janvier

Loto du Foyer Rural
Salle des Rencontres

FÉVRIER 2023

. Dim. 12 février

Après-Midi Jeux de société de l'APE

. Mardi 21 février 15h-17h

Cercle des Aidants



MARS 2023

. Sam. 11 mars

(report le 18 ou le 25 mars si pluie)

Méga-Carnaval 2023

Co-organisé par l'APE et l'ASM

. Lun. 13 mars de 15h à 19h30

Don du sang - Salle des Rencontres



. Sam. 18 mars

Parcours du Cœur
organisé par la municipalité



. Mardi 21 mars 15h-17h

Cercle des Aidants



AVRIL 2023

. Week-end de Pâques (8, 9 ou 10)

Animation de l'ASM pour Pâques

. Sam. 15 avril de 9 h à 13h

Conférence Yoga du Foyer Rural

. Sam. 15 avril de 10h à 19h

Tournoi intercommunal de judo

"Les 4 racines" au Gymnase



. Mardi 18 avril 15h-17h

Cercle des Aidants



. Courant Avril-Mai

Fête du printemps de l'APE avec Les Aromatiques du Pic

. Du vend. 28 avril au lun. 1er mai

Fête Votive - Comité de la Fête

MAI 2023

. Courant mai

Concert pré-Festi'Val de Londres par l'ASM

. Lun. 8 mai

Commémoration 39-45

Apéritif offert par la mairie



. Dim. 14 mai 8h-18h

Olympiades familiales de l'APE



. Sam. 13 et Dim 14 mai

Tournoi Multi Chances (TMC) de tennis (11-12 ans)

. Mardi 16 mai 15h-17h

Cercle des Aidants



. Du vend. 19 au dim 21 mai

Festa Trail



JUIN 2023

. Sam. 3 juin

Chapiteau Balthazar (CCGPSL)

Spectacle de cirque sur l'ancien stade

. Dim 11 juin

Méga vide-grenier de l'APE

. Sam. 17 ou Dim. 18 juin

Chapiteau Balthazar (CCGPSL)

Spectacle de cirque sur l'ancien stade

. Mardi 20 juin 15h-17h

Cercle des Aidants



. Mer. 21 juin

Fête de la Musique par la municipalité



. Sam. 24 juin

Feux de la Saint-Jean par l'ASM

. Lun. 26 juin de 15h à 19h30

Don du sang - Salle des Rencontres



Corridor nourricier c'est parti !
par l'association Pic'Assiette

Tous les samedis matin en 2022-23.
Rdv à 9h30 le long de la voie douce
derrière l'école élémentaire.

Pas la peine de s'inscrire apporter
votre bonne humeur !
Ateliers de jardinage
biologique gratuits. Pour
plus d'information
contact@picassiette.org



SERVICES ET NUMÉROS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Attention - Les horaires ont changé depuis le 1er novembre 2022 :

Lundi : 8h15-12h / 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h / fermé

Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h / fermé

Vendredi : 8h30-12h / 15h30-17h30

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Tél. : 04 67 55 00 10

Fax : 04 67 55 70 42

M@il : mairie@ville-smdl.fr

Web : saint-martin-de-londres.fr

DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les demandes de RDV se font uniquement par internet depuis le site officiel de la commune :

www.saint-martin-de-londres.fr

Aucun RDV par téléphone.

PERMANENCE DES ELUS

Sur rendez-vous uniquement.

04 67 55 00 10

SERVICE URBANISME

Permanences

Les lundi, mardi, jeudi

et vendredi matin : 8h45-12h

Sur RDV uniquement les :

Lundi après-midi : 14h-16h30

Vendredi après-midi : 14h-16h30

Tél. : 04 67 55 00 10

POLICE MUNICIPALE

Pour tout signalement, main courante, objet trouvé, opération tranquillité vacances, ...) et aide aux démarches à accomplir :

04 67 55 87 10

En dehors des heures de service, vous pouvez contacter la Gendarmerie nationale au 04 67 55 00 01 ou composer le 17.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél. : 04 34 46 68 63

Mail : municipale.bibliotheque@smartindelondres.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 17h30-18h30,

Mercredi : 9h30-11h30 / 16h-17h30,

Samedi : 9h30-11h30

LOCATION DES SALLES ET DE MATÉRIEL

Aux Saint-Martinois exclusivement
Salles et matériel :

- la salle du stade (40 personnes),

- la salle des rencontres (200

personnes),

- tables et chaises

Tarifs et réservations :

04 67 55 00 10

FRANCE SERVICES

Basé à Saint-Martin-de-Londres, l'espace *France Services* propose une offre de proximité avec une écoute personnalisée et une orientation auprès des services compétents.

Domaine de compétence : famille, santé/social, formation/orientation, retraite/autonomie, logement/énergie, emploi, accès au droit, ...

Contact : 04 67 55 87 26

M@il : franceservices@ccgpsl.fr

MISSION LOCALE GARRIGUE ET CÉVENNES ANTENNE DE SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIERS (SUR RDV)

Rés. Les Jardins de Silène, Bât.A

120 allée Eugène Saumade

34270 St-Mathieu-de-Tréviars

04 67 55 17 80 81

Mail : mlgc.stmathieu@orange.fr

Site : <http://ml.gc.free.fr>

Suivez leur actualité Facebook :

MLGarrigueCevennes



FACEBOOK

Retrouvez toute

l'actualité de la

commune, du grand

territoire et plus encore sur FBook :

[@mairiedesaintmartindelondres](https://www.facebook.com/mairiedesaintmartindelondres)

APPLICATION MOBILE

Depuis janvier 2021, la commune propose une application mobile.

Celle-ci permet un accès simple et rapide à de nombreuses informations et fonctionnalités regroupées par thèmes : Agenda, Evénements, Travaux, Jeunesse, etc.

Grâce aux notifications, l'application vous alerte en temps réel : travaux de voirie, déviations, vigilances météo, incendies, dangers sanitaires, autres urgences...



Recherche par les mots-clés :
saint martin de londres

NUMÉROS UTILES

Assistante sociale :

04 67 82 14 20

CCGPSL (Communauté de

communes du Grand Pic Saint Loup) :

04 67 55 17 00

Coopérative d'électricité :

04 67 66 67 30

Crèche intercommunale :

04 67 02 70 70

Ecole maternelle :

04 67 55 08 08

Ecole élémentaire :

04 67 55 08 79

Gendarmerie de Saint-Mathieu-de-Tréviars :

04 67 55 00 01

Maison de retraite (ATHENA) :

04 67 14 81 00

Midi Libre (corresp. M^{me} Maurel) :

06 64 17 70 07

Office de tourisme :

04 67 55 09 59

Police municipale :

04 67 55 87 10

Pompiers : 18

SAMU : 15

Service d'aides soignantes à domicile (SSIAD à ATHENA) :

04 67 14 81 43

SIVU ESMML des écoles :

04 67 55 87 05

Trésorerie de Saint-Mathieu-de-Tréviars :

04 99 61 47 70

TOUTE L'ACTU EN MAIN





OCTOBRE ROSE

Félicitations pour cette belle initiative des femmes du centre de secours de Saint Martin de Londres pour l'édition 2022 ! Elles se sont données rendez-vous pour immortaliser un moment de joie et de bonne humeur, axé sur le mouvement de lutte contre le cancer du sein.

NB : Le meilleur moyen de lutter contre le cancer du sein, c'est de le connaître - <https://www.ligue-cancer.net>
Photographe : Elodie Carillo Martinez.